

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

CHAVANNE ALBERT (1922-2003)

par Jacques Azéma

Albert Chavanne est né à Lyon 2^e le 12 mars 1922. Son père, Fleury Chavanne, était oto-rhino-laryngologiste (ses deux frères seront médecins). Sa mère, *Marguerite* Marie Adèle Terrat, était la fille d'un agrégé de droit, Barthélemy Terrat, (Saint-Genest-Malifaux [Loire] 2 juillet 1845-Lyon 2^e 6 novembre 1910), doyen de la faculté libre de droit de Paris. Après des études secondaires au cours Montalembert et aux Chartreux, il entre à la faculté de droit de Lyon. Docteur en droit en 1947 après la soutenance d'une thèse sur *La notion de compte en droit civil*, diplômé de l'École libre des sciences politiques, chargé de cours à la faculté de droit de Nancy en 1947, il est reçu au concours d'agrégation de droit privé en 1949, devient professeur à la faculté de droit d'Alger, puis de Beyrouth en 1955. Il devient directeur de Beyrouth, puis retourne à Lyon en 1961, exerce à la faculté de droit; après la scission de l'université de Lyon, il exerce à l'université Jean-Moulin Lyon-3 jusqu'en 1988, date à laquelle il devient professeur émérite. Fondateur du Centre Paul Roubier (organisme de formation en propriété industrielle créé conjointement par la faculté de droit de l'université de Lyon-3 et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon), il en sera directeur jusqu'à ce que Jacques Azéma* lui succède. Membre (1973), puis président (1986) du jury d'agrégation de droit privé, ses compétences l'ont appelé à effectuer de nombreuses missions d'enseignement et de conférences à l'étranger. Il a exercé son activité scientifique dans deux domaines : la propriété industrielle et le droit pénal. Élève du doyen Roubier, un des maîtres contemporains reconnu en propriété industrielle, Albert Chavanne a enseigné cette matière à de nombreuses générations d'étudiants à Lyon, mais aussi à Strasbourg au Centre d'études de la propriété industrielle (CEIPI). Il a parallèlement été professeur de droit pénal et son activité dans ce domaine l'a conduit à la présidence de l'Association française de droit pénal et à des responsabilités éditoriales en la matière. Ses convictions ont conduit Albert Chavanne à exercer d'importantes responsabilités dans le secteur social. Il a été notamment président de plusieurs organismes : l'œuvre de Saint-Léonard (foyer pour débiles profonds), du Prado (établissement pour mineurs en difficulté) et de l'URIOPSS Rhône-Alpes. Officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et des Palmes académiques, commandeur du Cèdre libanais et chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand). Il est mort le 31 juillet 2003 à Collonges, où il a été inhumé. Il avait épousé en 1951 Édith Flory, fille de Charles Flory (Lure 1890-Paris 1981) – qui fut une figure du christianisme social, fondateur du MRP, sénateur en 1948 –, et d'Élisabeth Blondel (1898-1971), petite-fille du philosophe Maurice Blondel (Dijon 1861-Aix-en-Provence 1949). Ils eurent cinq enfants : Odile, Blandine épouse Francis Yguel,

Hélène, Claire, Thérèse épouse Denis Pennin. Il s'est remarié après le décès de son épouse avec Nicole Lassaigne. Denis-Clair Lambert* a prononcé son éloge funèbre (MEM 3, 2003, photo).

ACADÉMIE

Il a donné deux conférences, le 16 juin 1970, *L'aveu*, (MEM 28, 1975) et le 8 avril 1975, *La reprographie et le droit d'auteur* (MEM 30, 1977), avant d'être élu, le 3 mai 1980, au fauteuil 5, section 3 Lettres, sur un rapport de Georges Cohendy* du 13 mars. Discours de réception le 17 février 1981 : *Le respect des droits de l'homme et la procédure pénale* (MEM 36, 1982). Président en 1995, émérite en 2000. Communications et éloges : 30 mars 1982, *Le Liban dans la tourmente* (MEM 37, 1983); 1985, Éloge funèbre de Georges Cohendy (MEM 40, 1986); 1985, *Éloge funèbre de Roger Nerson** (*Ibidem*); 16 novembre 1993, *Le nouveau code pénal et le nouveau code de procédure pénale* (MEM 48, 1994); 1994, *Éloge funèbre de Pierre Antoine Perrod** (MEM 49, 1995); 3 janvier 1995, *Le secret de l'instruction* (MEM 50, 1996); 21 mars 1995, *L'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon : passé, présent et avenir* (MEM 50, 1996); 1997, *Éloge funèbre d'Henri Arminjon** (MEM 52, 1998).

PUBLICATIONS

Il serait fastidieux d'énumérer les multiples notes et articles sous sa signature dans les revues juridiques et les mélanges (collaboration au *Jurisclasseur*, au *Dalloz*, à la *Semaine juridique*, à la *Revue trimestrielle de droit commercial* et à la *Revue de science criminelle*). Une liste se trouve dans son dossier académique. On retiendra seulement parmi les ouvrages les plus importants, maintes fois réédités : avec Jean-Jacques Burst, *Droit de la propriété industrielle*, Paris : Dalloz, 1976. – Avec Henri Blin et Roland Drago, *Traité de droit de la presse*, ancien code de la presse de Barbier, Paris : Librairies techniques, 1969. – Avec Georges Levasseur, *Droit pénal général et procédure pénale*, Paris : Sirey, 1963, 216 p.